A.C SHOP
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 510, route d'Elne, 66700 ARGELES-SUR-MER
891 957 870 RCS PERPIGNAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -2 358,52 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-2 358,52 euros
Report à nouveau antérieur :	-9 717,46 euros
Au compte « **report à nouveau** » S'élevant ainsi à -12 075,98 euros	-2 358,52 euros

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président
Jérôme MERTZ



Annexes Simplifiées

Désignation de la société : SAS A.C SHOP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2 543 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 359 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.
Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

[X] - Amortissement linéaire
[ ] - Amortissement dégressif fiscal
[ ] - Autres :

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Installations techniques matériels et outillages				
Immobilisations financières (III)	**1 700**			**2 210**
Total général (I + II + III)	**1 700**			**2 210**

Annexes Simplifiées

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Terrains Constructions Installations techniques matériels et outillages industriels Installations générales agencements divers Matériel de transport Autres immobilisations corporelles					

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances

Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 769	3 769		
Autres dettes	9 850	9 850		
Produits constatés d'avance				

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP **N° 2033-A 2026**

Désignation de l'entreprise SAS A.C SHOP — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 7 Rue des Cigognes 66700 ARGELES SUR MER

Numéro SIRET* 8 9 1 9 5 7 8 7 0 0 0 0 3 5

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2025 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012	
		Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	
	Immobilisations financières* (1)		040 2 210	042	2 210
	Total I (5)		044 2 210	048	2 210
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	052	
	STOCKS Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	
		Autres* (3)	072	074	
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084 332	086	332
	Total II		096 332	098	332
	Total général (I + II)		110 2 542	112	2 542

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	(9 717)
	Résultat de l'exercice	136	(2 358)
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	(11 075)
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	3 768
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA) 169)	172	
	Comptes courants d'associés	173	5 000
	Autres dettes	175	4 850
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	13 618
	Total général (I + II + III)	180	2 542

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	510
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Cegid Group

2 **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP **N° 2033-B 2026**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.C SHOP — Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/12/2025

A - RÉSULTAT COMPTABLE

						N
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue biens	et livraisons intracommunautaires	215		214	
	Production vendue services*		217		218	10 464
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	1 949
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. **(I)**				232	12 413
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : ..... – immobilier : .....)				242	11 654
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	
	Rémunérations du personnel*				250	
	Cotisations sociales (cf. renvoi 380)	(dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380		252	
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI))	255		254	
	Dotations aux dépréciations				256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	3 116
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	14 771
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(2 358)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	
	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges financières	(V)			294	
	Charges exceptionnelles — dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	(VI)	347		300	
	Charges exceptionnelles — dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	(VI)	348			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(2 358)

B - RÉSULTAT FISCAL

				N
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312		314	2 358
Réintégrations — Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
Provisions non déductibles*		322			
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324			
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes–cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248	330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)) 249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	

Déductions

						N
Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986		ZFU (44. *octies* A)	987	342	
ZRD (44. *terdecies)*	127		JEI (44. *sexies* A)	989		
Bassins d'emploi à redynamiser *(art 44 duodecies)*	991		ZRR *(44.quindecies)*	138		
ZFANG *(44 quaterdecies)*	345		(FRR) France Ruralités Revitalisation (44 *quindecies* A)	181		
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*)	992		Investissements et souscriptions outre–mer	344		
Dont divers — Créance due au report en arrière du déficit	346		Zone de développement prioritaire (44 *sepdecies*)	993		
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	350	
Dont divers — Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
Dont divers — Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
Dont divers — Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		

			N
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354	2 358
Déficits — Déficit de l'exercice reporté en arrière :	356			
Déficits antérieurs reportables :* 6 007 dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372	2 358

Cegid Group